

Football/Tops et flops de la CAN "Égypte 2019"

La surprise Madagascar, l'Algérie progresse, tristes tribunes

AFP
Le Caire/Égypte

L'Algérie impressionnante, Madagascar aussi, les stades sont vides et Nicolas Pépé apprend dans la difficulté : tops et flops de la première phase de la Coupe d'Afrique des nations en Égypte, avant le début des huitièmes de finale demain vendredi.

Tops: Coaches français au rendez-vous

L'Afrique du nord en force. Avec trois victoires sur trois et aucun but encaissé, l'Égypte, le Maroc et l'Algérie ont dominé. Chacun à sa manière. Sans surprise, les Pharaons s'appuient sur leur star Mohamed Salah, deux buts, et leur bouillant public. Les Lions de l'Atlas d'Hervé Renard, en quête d'un troisième sacre comme coach, sont très solides mais peuvent attendre plus de leur maître à jouer Hakim Ziyech. Enfin, les Fenecs de Riyad Mahrez, après une élimination dès les poules en 2017, sont redevenus dangereux. Leur rigueur tactique a impressionné face au Sénégal (1-0).

La surprise Madagascar. La nouvelle formule à 24, au lieu de 16, a invité de nouveaux pays à la table des festivités, comme Madagascar qui n'a pas hésité à se resserrer. Les Zébus du Français Nicolas Dupuis ont étonné tout le monde en terminant premiers de leur poule, devant le Nigeria, qu'ils ont même battu (2-0).

Les pelouses. Désastreuses au Gabon en 2017, les pelouses ont reverdi en Égypte. "Je n'ai pas à me plaindre de la qualité des installations. Elles sont bonnes", a déclaré le coach du Cameroun Clarence Seedorf depuis Ismaïlia. Sous la chaleur, parfois autour des 35 degrés, c'est la bonne surprise du début de CAN.

Entraîneurs français. Ils étaient huit au départ, ils sont six après la phase de poules. De la grande délégation d'entraîneurs français à la CAN, seuls Sébastien Migné (Kenya) et Corentin Martins (Mauritanie) n'ont pas franchi le cut. Mention

pour Michel Dussuyer et Nicolas Dupuis, qui ont qualifié le Bénin et Madagascar pour leur première phase finale, et Sébastien Desabre, surprenant avec l'Ouganda. Hervé Renard, deux fois titré, est lui resté invaincu avec le Maroc. Alain Giresse (Tunisie) et le Franco-Allemand Gernot Rohr (Nigeria) auront encore leur mot à dire en huitièmes.

Flops : stades cherchent public

Où sont les fans ? À part pour les matches du pays hôte, les enceintes de la CAN-2019 sonnent très souvent creuses. "Tout le monde aimerait jouer dans un stade plein mais ce n'est pas le cas malheureusement", a déploré Belmadi. Le spectre des tensions sécuritaires, qui accompagne cette CAN depuis le début, a peut-être dissuadé certains. Le prix des places également, jugé trop cher par la population locale.

L'arbitrage. L'arbitrage africain avait déjà fait parler de lui en mal avant la compétition, pendant les deux manches de la finale de Ligue des champions. La colère du coach sénégalais Aliou Cissé, qui a jugé le travail du Zambien Janny Sikazwe "catastrophique, inadmissible" lors de la défaite face à l'Algérie, a jeté une nouvelle lumière crue sur ses insuffisances. Hervé Renard s'est également plein du refus de siffler une pause fraîcheur lors d'un match joué à plus de 35 degrés. Qu'en sera-t-il avec la mise en place de la VAR à partir des quarts ?

Nicolas Pépé, dur apprentissage. L'étoile montante de la Côte d'Ivoire Nicolas Pépé est là pour "apprendre", martèle son sélectionneur Ibrahim Kamara. Pour le moment, il n'a pas la moyenne. Avec lui, les Eléphants ont semblé empruntés, avec un seul but en deux matches. Sans la pépite de Lille, remplacée par Wilfried Zaha, ils ont régalié face à la Namibie (4-1). Mais le jeune ailier, 24 ans, peut rapidement prouver qu'il retient ses leçons, lors du 8e de finale lundi à Suez contre le Mali.



Les joueurs de Madagascar célèbrant un but.

Photo : AFP / L'Union




COMMUNIQUE

APPEL A COTISATION DU 2^{EME} TRIMESTRE 2019

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 2^{ème} trimestre, le **vendredi 14 juin 2019**.

A cet effet, les **Déclarations Trimestrielles de Salaires (DTS)** sont disponibles en ligne (e-déclaration) via le site internet www.cnamgs.ga. Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne peuvent se rapprocher de la **Direction du Recouvrement et du Contentieux, sise au quartier Glass**.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays sont priées de faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaires auprès des Délégations Provinciales ou des Unités Départementales de leur localité respective.

Pour rappel, les cotisations du 2^{ème} trimestre 2019 sont exigibles du 1er au 31 juillet 2019.

Les taux de cotisations sont les suivants :

- **Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;**
- **Taux de cotisation employés : 2% ;**
- **Plafond : 2 500 000 F CFA.**

Fait à Libreville, le 26 juin 2019
Le Directeur Général




RENAUD ALLOGHO AKOUE







La solidarité a un sens